

Déclaration de Djibouti,

25 Avril 2007

Genève, Suisse

Messieurs les Co-Présidents

Messieurs et Mesdames les Délégués,

Je vous remercie de me donner l'opportunité d'intervenir sur ce crucial thème qui est le déminage, d'autant plus que nous célébrons cette année le 10^{ème} anniversaire de la Convention d'Ottawa, qui interdit les mines antipersonnel.

Bien que la Convention ait permis de réaliser des progrès importants, ces armes tuent et blessent toujours des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

La République de Djibouti n'a pas ménagé ses efforts pour la mise en œuvre du Traité en ce qui concerne la destruction de son stock, le déminage de toutes les zones sous sa juridiction, la promulgation d'une législation nationale et l'envoi à temps de son Rapport de d'Information au SGNU (le rapport de cette année est en voie de transmission).

La République de Djibouti compte redoubler d'efforts pour tenir son engagement pour 2009, l'universalisation et la promotion de la Convention d'Ottawa, notamment au sein de l'IGAD, pour encourager les pays frères de la région de la Corne d'Afrique à respecter les deadlines pour la destruction de leurs stocks et l'intensification des opérations de déminage.

Concernant le problème de l'ancien dépôt de la Doudda, la République de Djibouti est disposé à œuvrer dans un cadre bilatérale avec la France et souhaiterais que le programme des opérations de dépollution puissent commencer le plutôt

possible pour se conformer à la déclaration de Djibouti pour un mine free d'ici 2009.

Permettez moi de présenter, au nom de l'Ambassadeur de la République de Djibouti, notre soutien à la République du Bénin pour la pérennité du Centre Régional, conforme à l'esprit de la Déclaration de Bamako, et réitérant par là l'urgence et la nécessité d'une coopération dans le cadre d'actions régionales collectives et de politiques concertées contre les mines antipersonnel.

Enfin permettez moi de saisir cette opportunité pour relancer l'initiative de la République de Djibouti en ce qui concerne la création d'un Centre Régional de Formation, de Recherche et d'Action contre les mines antipersonnel et demandons une assistance technique du Centre International du Déminage Humanitaire de Genève.

Je vous remercie de votre attention